

COMMUNIQUE DE PRESSE

IntegraGen fait un point d'étape sur sa procédure de sauvegarde, tout en poursuivant son recentrage vers les études cliniques biopharma

- Procédure de sauvegarde ouverte le 6 octobre 2025 et période d'observation renouvelée le 23 mars 2026, pour une durée six mois, par le Tribunal de commerce d'Évry ;
- Recentrage stratégique confirmé vers les études cliniques biopharma et les services de génomique à forte valeur ajoutée, avec des signaux commerciaux encourageants ;
- Situation de trésorerie demeurant contrainte, conduisant la Société à prévoir une demande de conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire afin de préserver les meilleures options de continuité.

EVRY, FRANCE, 28 MAI 2026, 18H20 - IntegraGen (FR0010908723 – ALINT – Eligible PEA PME), une société spécialisée dans la génomique du cancer et des maladies génétiques rares, qui réalise des analyses génomiques et de données, interprétables pour des laboratoires académiques et privés, fait aujourd'hui un point d'étape sur sa situation, sur la poursuite de son recentrage stratégique vers les études cliniques biopharma et sur l'évolution envisagée de la procédure de sauvegarde ouverte le 6 octobre 2025 par le Tribunal de commerce d'Évry.

Depuis l'ouverture de cette procédure, la Société a poursuivi son activité, adapté sa structure de coûts et concentré ses efforts commerciaux sur les segments cliniques, biopharmaceutiques et de génomique avancée, pour lesquels elle observe une traction de marché encourageante. Compte tenu toutefois de l'évolution de sa situation de trésorerie et du délai nécessaire à la conversion de ces opportunités en revenus et en encaissements, la Société prévoit de solliciter la conversion de cette procédure en redressement judiciaire. Cette demande pourrait être examinée lors d'une audience du Tribunal de commerce d'Évry prévue le 1^{er} juin 2026, sous réserve des décisions qui seront prises par les organes compétents et le Tribunal. Cette évolution envisagée du cadre procédural aurait pour objectif de permettre la poursuite de l'activité dans un cadre juridique adapté et de faciliter la recherche de solutions de continuité pour la Société.

Bérengère Génin, Directrice Générale d'IntegraGen, déclare : « *Depuis l'ouverture de la procédure de sauvegarde, nous avons poursuivi de manière déterminée les actions nécessaires pour préserver l'activité, adapter notre structure de coûts et accélérer le recentrage d'IntegraGen vers les études cliniques biopharma et les services de génomique à plus forte valeur ajoutée. Les opportunités commerciales existent et confirment la pertinence de cette orientation, mais leur calendrier de conversion reste difficilement compatible avec nos contraintes de trésorerie à court terme. Dans ce contexte, l'évolution envisagée du cadre procédural vise à préserver les meilleures options disponibles*

pour la Société, ses salariés, ses clients et ses actifs, dans un cadre régi par le Tribunal et les organes de la procédure. »

POINT SUR L'ACTIVITE

Situation de la procédure de sauvegarde

La procédure de sauvegarde d'IntegraGen a été ouverte le 6 octobre 2025 par le Tribunal de commerce d'Évry. Elle a permis à la Société de poursuivre son activité dans un cadre sécurisé, tout en mettant en œuvre des mesures de restructuration visant à préserver sa trésorerie et ses activités.

Cette période a également permis à IntegraGen de poursuivre son recentrage stratégique vers les activités cliniques biopharmaceutiques et les services de génomique à plus forte valeur ajoutée.

La période d'observation a été renouvelée par le Tribunal de commerce d'Évry lors de l'audience du 23 mars 2026.

Position de trésorerie et évolution envisagée du cadre procédural

Malgré les mesures d'adaptation engagées, la situation de trésorerie de la Société demeure très tendue. Dans ce contexte, IntegraGen et les organes de la procédure envisagent de solliciter la conversion de la procédure de sauvegarde en redressement judiciaire.

Une telle conversion, si elle était décidée par le Tribunal, ouvrirait une nouvelle période d'observation destinée à permettre la poursuite de l'activité et l'examen des solutions susceptibles d'être mises en œuvre. IntegraGen rappelle que le redressement judiciaire permet la poursuite de l'activité et a pour objectif le maintien de l'emploi et l'apurement du passif, dans la mesure du possible. Il ne préjuge pas de l'issue du processus en cours.

Recherche de solutions de continuité

La Société poursuit, avec ses conseils et les organes de la procédure, ses démarches visant à identifier des solutions de continuité, incluant notamment la recherche de partenaires industriels, d'investisseurs ou de repreneurs potentiels. Ces échanges demeurent confidentiels et aucun accord ferme ne permet à ce stade de garantir l'issue du processus.

Le cadre du redressement judiciaire, s'il était ouvert, pourrait permettre d'organiser de manière structurée l'examen des différentes options disponibles, sous l'autorité du Tribunal et avec l'appui de l'administrateur judiciaire.

IntegraGen informera le marché de toute évolution significative, conformément à ses obligations d'information.

Poursuite de l'activité

À ce stade, l'activité d'IntegraGen se poursuit. Les équipes restent mobilisées sur les projets clients et les opérations en cours. La Société continuera à travailler avec ses salariés, clients, partenaires, conseils et organes de la procédure afin de préserver les meilleures options disponibles.

IntegraGen communiquera de nouveau à l'issue du délibéré de l'audience.

A propos d'IntegraGen

IntegraGen est une société spécialisée dans la génomique du cancer et des maladies génétiques. S'appuyant sur des équipes qualifiées et hautement expérimentées, IntegraGen est un acteur majeur dans les services de séquençage de l'ADN et les logiciels d'interprétation des données génomiques. La société gère l'un des plus grands laboratoires de NGS en France et opère pour des instituts de recherche d'excellence. IntegraGen valorise les possibilités offertes par le séquençage de haut débit avec pour mission d'offrir aux patients la promesse d'une médecine de précision. IntegraGen compte 39 employés au 31 décembre 2025 et a généré 5 millions d'euros de revenus en 2025.

IntegraGen est cotée sur Euronext Growth à Paris (ISIN : FR0010908723 - Mmemo : ALINT - Eligible PEA-PME).

Pour plus d'informations, visitez le site www.integragen.com et suivez-nous sur LinkedIn.



CONTACTS

INTEGRAGEN

Bérengère Génin
Directrice Générale
contact@integragen.com
Tél. : +33 (0)1 60 91 09 00



NEWCAP

Relations Investisseurs
Louis-Victor DELOUVRIER
integragen@newcap.eu
Tél. : +33 (0)1 44 71 98 53